MAGNY LE MAG

Mars 2020
N°14

15 ET 22 MARS

DOSSIER P.8 À 11

PIÈGES À FRELON ASIATIQUE, C'EST MAINTENANT ! P.5

SÉJOURS D'ÉTÉ POUR VOS ENFANTS, LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES P.13

EXPOSITION : À LA DÉCOUVERTE DES POUPÉES TRADITIONNELLES JAPONAISES P.15

EXPOSITION

ENTRÉE LIBRE

LUNDI-VENDREDI DE 13H À 18H
•
21/03 DE 13H30 À 18H30
•
28/03 DE 10H À 16H30

DU 21 AU 28 MARS 2020

POUPÉES DU JAPON

SALLE SERGE GOUDAILLER - MAGNY LE HONGRE

ATELIERS PAR VAL D'EUROPE JAPON

FUROSHIKI
HABILLAGE KIMONO
DÉGUSTATION DE THÉ
DANSE JAPONAISE
ESTAMPE
IKEBANA

St Patrick

14 mars 2020

20h00 Salle des Fêtes

dîner spectacle

Réservations sur www.magnylehongre.fr

Informations sur www.magnylehongre.fr

Magny le Hongre

SOMMAIRE

P.4 à 6 - Informations locales
PORTRAIT : UNE CENTENAIRE À MAGNY
LES HONGRÉMANIENS ONT LA PAROLE
PIÈGES À FRELONS : INTERVENEZ MAINTENANT
ROSEAUX SUR LES LACS : FAISONS LE POINT

P.7 - Urbanisme/Travaux
CENTRE DELOITTE, LES TRAVAUX COMMENCENT
NOUVEAUX ÉCLAIRAGES
DU NOUVEAU À MAGNY

P.8 à 11 - Dossier
Élections municipales et communautaires 2020, mode d'emploi

P.12 à 14- Enfance/Jeunesse
VACANCES JEUNES : INSCRIVEZ-VOUS
LES SÉJOURS D'ÉTÉ POUR VOS ENFANTS
VACANCES DE FÉVRIER : RETOURS EN IMAGES

P.15 et 16 - Culture/Animations
À LA DÉCOUVERTE DES POUPÉES DU JAPON
LA SOLIDARITÉ, ÇA MARCHE
FILE7 VOUS ATTEND
LA SAINT-PATRICK À MAGNY
LES LIVRES POP UP S'EXPOSENT

P.17 - Arrêt sur images
P.18 - Édito du CCDJ
P.19 - Tribunes
P.20 - Agenda

Mairie de Magny le Hongre
21 rue du Moulin à Vent
77700 Magny le Hongre
Tél. : 01 60 43 51 00
Fax : 01 60 04 15 51
mairie@magnylehongre.fr
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30
(fermée le lundi matin) et le samedi de 8h45 à 12h30
(sauf lors des vacances scolaires)

Numéro 14 - Mars 2020 - Tirage : *4 000 exemplaires* - ***Directeur de la publication :*** *Jean Paul Balcou* - ***Comité de relecture :*** *Laurent Choukroun, Véronique Flament-Bjärstål, Valérie Hérique, Fabrice Lafitte.* ***Cabinet du Maire :*** *Sandra Hakoun* - ***Service Communication :*** *Alexandre Carlier, Laurianne du Bois de Gaudusson, Marie Goupil* - ***Photos :*** *Service Communication, Adobe Stock* - ***Conception graphique :*** *Service Communication* - ***Impression :*** *Imprimerie Klein - Papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique*

L'ÉDITO DE M. LE MAIRE

© Bernard Da Costa

Chères Hongrémaniennes, Chers Hongrémaniens,

C'est avec beaucoup d'émotion que je rédige cet édito, le dernier en tant que Maire de la Commune.

Les 15 et 22 mars prochains, vous élirez vos nouveaux représentants, l'équipe qui aura la lourde tâche de défendre les intérêts de notre ville et de pourvoir à son avenir, aussi bien à Magny qu'au sein des instances de Val d'Europe Agglomération.

Croyez-le ou non, mais l'enjeu est immense.

D'une part, parce que la fonction d'élu local est éminemment difficile et use les plus résistants d'entre nous. Nous l'avons vu pendant la crise des gilets jaunes, qui a révélé la grande bienveillance des Français à l'égard de leurs élus locaux mais qui les a surtout mis, une nouvelle fois, en première ligne de la colère et des revendications nationales. Nous l'avons également vu l'été dernier, avec le décès prématuré du Maire de Signes (Var) dans l'exercice de ses fonctions, qui a mis un coup de projecteur sur le désarroi et le sentiment d'abandon des élus locaux, qu'on laisse seuls et sans moyens face à une population de plus en plus exigeante et des situations de plus en plus difficiles.

S'il y a bien quelque chose que je retiens de mes 43 années de vie publique à Magny le Hongre et au Val d'Europe, c'est que le rôle de Maire, en particulier sur notre secteur si spécifique, ne s'improvise pas. Il implique une disponibilité de tous les instants, un sens appuyé du service public et des responsabilités, une grande probité, une résilience à toute épreuve, et une connaissance approfondie du territoire et de ses enjeux. Mais surtout, il implique à mon sens l'humanité nécessaire pour comprendre que derrière des chiffres ou des dossiers, il y a des gens. C'est pour eux qu'en tant qu'élus de la République, nous nous battons.

D'autre part, l'enjeu est immense parce que l'avenir de notre territoire, et la réussite du projet que nous portons depuis trente ans sur le Val d'Europe, se jouera dans les dix prochaines années. Nous le voyons à travers cette campagne des municipales, qui aiguise, partout sur le Val d'Europe, les appétits, parfois purement politiques ou simplement personnels.

Magny le Hongre est aujourd'hui une ville verte, propre, sûre, conviviale, inclusive, bien gérée et financièrement stable. C'est une ville enviée, recherchée, c'est une ville qu'on ne quitte pas. Ce bilan, nous le devons aux bonnes décisions, prises par les bons élus, au bon moment. La qualité de notre urbanisation a joué un rôle fondamental dans cette réussite. Lorsqu'elle est maîtrisée, l'urbanisation constitue un moteur de croissance pour la collectivité et un vecteur de bien-être pour ses habitants. A l'inverse, lorsqu'une ville est mal gérée, elle peut engendrer des déséquilibres (îlots de précarité, isolement des habitants, délinquance, etc.), d'abord insignifiants, mais qui peuvent rapidement s'étendre et conduire à sa paupérisation et à une perte de son identité et de son attrait. Quelques mauvaises décisions peuvent suffire à faire basculer une ville.

Soyez-en conscients le 15 mars prochain.

Dans cette attente, et à l'aube de mon départ et de celui de mon ami et adjoint Patrick RIBOURG, je voulais vous dire combien j'ai été fier, combien j'ai été heureux, combien j'ai aimé travailler avec vous et pour vous. Pour toutes ces années de confiance et de partage, je veux donc vous dire, du fond du cœur, une nouvelle fois, et tout simplement : merci !

Bien à vous

Jean Paul Balcou
Maire de Magny le Hongre

Portrait : Une centenaire à Magny

La Ville souhaite un bon centième anniversaire à Madame Lucie Dugravot, née le 2 mars 1920, épouse de l'ancien Maire de la Commune, Raymond Dugravot.

Cette dame d'origine vosgienne vit à Magny le Hongre depuis 1945, année au cours de laquelle elle épouse Raymond Germain Dugravot (photo ci-dessous). Ce dernier, agriculteur, deviendra Maire apprécié, pour ne pas dire "aimé", de notre Commune en 1953 et le restera jusqu'en 1974, année de son décès prématuré à l'âge de 54 ans.

La vaillance de Madame Dugravot, dont l'autonomie lui permet encore de vivre à son domicile – même si elle doit renoncer peu à peu à ses travaux de jardinage – sont connus de tous les anciens villageois. Elle fait depuis toujours l'admiration de sa famille, de ses amis et de son entourage qui lui souhaitent encore de belles années à Magny.

Les membres du Conseil municipal de Magny le Hongre lui ont rendu visite pour l'occasion et lui ont remis un bouquet de fleurs.

Les Hongrémaniens ont la parole

Tous les mois, Magny le Mag répond aux questions que vous vous posez.

Bonjour, il y a beaucoup de cigarettes dans les rue de Magny ! Pourquoi ne pas installer plus de cendriers en Ville ?

La municipalité a installé, dans le courant de l'année 2019, une dizaine de cendriers en ville, en particulier sur les arrêts de bus les plus fréquentés (rue du Moulin à Vent , Clé des Champs) ainsi qu'à proximité des commerçants rue de l'Épinette et rue des Labours. À ce stade, il n'est pas prévu d'en commander d'autres car les services techniques de la ville ne constatent pas de zones particulièrement problématiques. Toutefois, il serait intéressant que vous preniez contact avec les services techniques (01.60.43.51.00) afin de nous indiquer plus précisément les zones à cibler. Au besoin, d'autres cendriers pourraient être installés. La municipalité souhaite également rappeler qu'il appartient à chacun de se responsabiliser et de faire un effort pour préserver notre environnement et notre cadre de vie communs.

Bonjour, cela fait 14 mois que nous sommes installés à Magny le Hongre, ma voiture a déjà été vandalisée 2 fois. Y a-t-il des rondes de nuit de la part de la Police Municipale ? Sinon, pourquoi ne pas l'instaurer ? Merci

La ville de Magny le Hongre n'est à ce jour pas dotée d'une Police Municipale nocturne, par manque d'effectifs et de moyens. En effet, il nous faudrait un minimum de 20 agents (contre 6 agents + 2 ASVP aujourd'hui, et une moyenne nationale à 1 pour 1 000 habitants) pour assurer une présence policière 7j/7 et 24h/24. Toutefois, depuis plus d'un an, la municipalité a instauré des patrouilles nocturnes aléatoires, de manière à assurer une présence sur certains créneaux. En complément, la Police Nationale et la Brigade Anti-Criminalité (BAC) circulent dans nos rues 24h/24. La Ville est également dotée d'un parc de 43 caméras de videoprotection, qui nous permettent, sur réquisition de la Justice, d'identifier les criminels. Nous travaillons toujours à des mesures complémentaires et recommandons à tous les habitants, lorsqu'ils le peuvent, de bien penser à rentrer leurs véhicules dans leur garage ou dans leur allée la nuit, ce qui éviterait la très grande majorité des actes de vandalisme. Magny le Hongre reste une ville calme et sûre, comparativement à d'autres villes de la banlieue parisienne. Nous avons ici peu de délinquance mais les incivilités sont nombreuses.

Frelon asiatique

intervenez avant qu'il ne s'installe

Comment lutter contre sa prolifération ?

Avec des nids recensés chaque année, les frelons asiatiques sévissent sur la Commune. Dangereuse pour l'homme, leur piqûre est extrêmement douleureuse et peut même s'avérer mortelle. Le frelon asiatique figure sur la liste européenne des espèces exotiques envahissantes puisqu'il est néfaste pour la faune et la flore locale et s'attaque aux abeilles. À la venue du printemps, les reines sortent de leur hibernation. C'est le moment de placer des pièges pour limiter leur prolifération. Cette opération peut être répétée jusqu'en octobre prochain, période à laquelle les reines retourneront hiberner.

Si vous constatez la présence d'un nid sur la voie publique, contactez la Mairie. Sur votre propriété, il est de votre responsabilité de faire appel à un spécialiste sur *www.gdsa77.fr*

Composer son piège à frelon

Dans une bouteille en plastique, dont le goulot a été coupé et retourné :

- Un quart de volume de sirop de grenadine ou de cassis (pur)
- Un demi-volume de bière brune
- Un quart de volume de vin blanc (repousse les abeilles)

Roseaux sur les lacs, faisons le point

À la fin du mois de janvier, des habitants ont fait part de leurs inquiétudes à la municipalité concernant la coupe de roseaux sur les étangs de la Commune. Un point d'information s'impose.

Les équipes techniques de Val d'Europe Agglomération ont effectivement procédé à une coupe de roseaux sur les berges des bassins communaux. Cette intervention dite "de faucardage", est nécessaire pour le plan d'eau, respecte la faune locale et s'intègre au plan d'intervention suivi et assuré par l'écologue de l'agglomération.

Centre de formation Deloitte les travaux commencent

Une lettre d'information a été distribuée aux riverains.

Annoncée dans le magazine municipal de décembre 2018, l'installation du futur campus de formation du groupe Deloitte à Bailly-Romainvilliers, en bordure de Magny le Hongre, est un projet de grande envergure soulignant l'attractivité du secteur du Val d'Europe.

Étapes du chantier

Deux chantiers ont été ouverts en parallèle : d'une part, la création d'une seconde voie d'accès pompiers au site depuis la rue du Sinot, dirigée par EPAFRANCE (voir Magny le Mag de janvier 2020) et qui devrait être terminée à la fin du mois de mars; d'autre part, la construction du complexe en lui-même avec la réparation de la clôture existante avec le golf, un débroussaillage des lieux, la pose de palissades, l'installation d'une base de vie pour les ouvriers et la préparation des pistes, en amont des terrassements. Les travaux de structure devraient commencer autour du mois d'avril et se dérouler jusqu'à la fin de l'année. Les travaux d'intérieur devraient être lancés en septembre 2020. La fin des travaux pourrait intervenir à l'été 2021 afin de permettre une mise en service du bâtiment au mois d'octobre suivant.

Échange avec les riverains

Si le chantier se situe sur le territoire de Bailly-Romainvilliers, la municipalité est attentive à la tranquillité des riverains hongrémaniens. Après avoir lancé une réunion publique pour répondre à leurs questions en 2018, une enquête publique a été diligentée et deux courriers d'information envoyés au habitants des rues concernées (Sinot, Chablée, Reciner, Réage, Longs Sillons, etc.). Les élus de la Ville se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Du nouveau à Magny

Différents travaux sont terminés ou en cours sur la Commune.

• Les feux tricolores attendus à l'angle de la rue du Moulin à Vent et du boulevard de l'Europe sont opérationnels, avec pour but de réduire les accidents à cet endroit.

• Les travaux de la grange attenante à la maison Dupré se poursuivent avec la phase de mise en œuvre des fondations. De profondes tranchées ont été ouvertes afin de pouvoir y couler un béton de propreté sur lequel seront réalisées les semelles filantes qui supporteront les murs porteurs de l'édifice.

Nouveaux éclairages

Des éclairages spécifiques améliorent la sécurité des piétons.

Traversées piétonnes
La Commune a défini un programme d'installation d'un éclairage spécifique sur les traversées piétonnes dans les rues et les passages les plus empruntés de la Ville. Début 2020, un éclairage à LED, sous la forme d'un mât de 4 mètres de haut surplombé d'une lanterne spécifique, a été mis en place sur les quatre traversées piétonnes au carrefour "rue de la Clé des Champs/rue de l'Épinette". Un autre mât a été implanté au niveau de la traversée piétonne au carrefour "rue de Courtalin/rue du Moulin à Vent". Objectif : apporter de la visibilité et donc de la sécurité aux piétons.

Cheminement piétons rue de l'Épinette
À ce jour, aucun éclairage n'existe sur le cheminement piéton entre la coulée verte et la Boucle des Trois Ormes, rue de l'Épinette. L'aménageur EPAFRANCE prévoit la pose de mâts et de lanternes à LED identiques à celles déjà installées en amont de cette voie.
D'un point de vue énergétique, la LED consomme deux fois moins qu'un éclairage classique. De plus, ces lanternes sont équipées d'un "driver" qui permet spécifiquement de réduire la consommation électrique pendant la période allant de 22h à 6h du matin.

Élections municipales mode d'emploi

1 Avant d'aller voter

Où voter à Magny le Hongre ?

La Commune compte cinq bureaux de vote, harmonieusement répartis sur tout le territoire pour permettre à tous les habitants d'aller voter facilement. Ce dernier est indiqué sur votre carte d'électeur. Si vous avez perdu votre carte d'électeur, contactez la Mairie pour prendre connaissance de votre bureau. Sinon, le jour du vote, rendez-vous dans le bureau correspondant à votre quartier (voir carte ci-contre).

Quand aller voter ?

Le premier tour de l'élection se déroulera **dimanche 15 mars**. Les bureaux de vote seront ouverts **de 8h à 18h**. En cas de second tour, les horaires seront les mêmes le **dimanche 22 mars**.

Qui allons-nous élire ?

Le saviez-vous ? Lors d'une élection municipale, la population ne vote pas pour élire le Maire directement. Les habitants élisent :

• **Les membres du Conseil municipal**
Plusieurs listes seront à votre disposition sur les tables des bureaux de vote. En fonction du résultat des votes, les 29 membres du Conseil seront élus. Ce sont eux qui, lors de la première session du nouveau Conseil municipal, éliront le Maire de la Ville.

• **Les représentants de Magny au sein de Val d'Europe Agglomération**
Depuis l'intégration d'Esbly, Saint-Germain-sur-Morin et Montry à l'Intercommunalité le 1er janvier dernier, Magny le Hongre compte 8 sièges sur les 48 qui composent le Conseil communautaire. Ces huit sièges seront déterminés par le résultat des élections municipales et seront dévolus aux personnalités spécifiquement identifiées sur les listes qui se présentent dans notre ville.

et communautaires

Les 15 et 22 mars, Magny le Hongre élira son nouveau Conseil municipal, qui lui-même élira ensuite le nouveau Maire de la Ville. Habitant(e)s, le choix est entre vos mains ! Magny le Mag vous explique tout ce qu'il faut savoir sur le déroulement de cette élection.

au 3
Fauvet
e la

Bureau 4
École Tabarly
51 rue du Bois de la Garenne

Bureau 5
École Veil
300 Boucle des 3 Ormes

Puis-je voter sans ma carte d'électeur ?

Il est possible de venir voter sans sa carte d'électeur, qui pourrait ne pas vous être parvenue à temps ou qui pourrait avoir été perdue. Toutefois, un travail de vérification de votre identité sera effectué par les personnes en charge du bureau avant que vous puissiez vous diriger vers les isoloirs. Présenter une carte d'électeur permet un gain de temps à l'ensemble des personnes présentes sur place, y compris les électeurs derrière vous.

Quelle pièce d'identité est recevable ?

Sans pièce d'identité, vous ne pourrez pas exprimer votre voix. Voici celles reconnues par le bureau de vote :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Carte Vitale
- Carte d'identité de parlementaire
- Carte d'identité d'élu local
- Carte du combattant
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État
- Carte d'identité ou carte de circulation pour les citoyens européens
- Permis de conduire
- Permis de chasse
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

Toutes ces pièces d'identité doivent comporter une photo pour être valides.

Important : à l'exception de la Carte Nationale d'Identité et du Passeport qui peuvent être périmés depuis 5 ans maximum, toutes ces pièces doivent être en cours de validité.

2 Le fonctionnement des élections

Comment se déroule la journée électorale ?

Les portes des bureaux de votes ouvriront le jour de l'élection à 8h. Aucun votant ne sera admis dans les bureaux après l'horaire de clôture officiel, à 18h.
Chaque votant, après avoir présenté sa carte d'électeur et/ou sa carte d'identité à l'agent d'accueil à l'entrée, prend une enveloppe. Vous devez prendre un bulletin de deux listes candidates au minimun avant de vous rendre obligatoirement dans l'un des isoloirs où vous devrez glisser le bulletin de votre choix dans l'enveloppe.
Si l'enveloppe ne contient aucun bulletin, le vote est considéré comme blanc. Si plusieurs bulletins différents sont dans l'enveloppe, ou si le bulletin n'est pas officiel, ou si l'unique bulletin comporte une annotation, le vote est considéré comme nul.

En sortant de l'isoloir, le votant se dirige vers l'urne, où il confie sa pièce d'identité et sa carte d'électeur. Tandis que son identité est déclinée, il glisse son enveloppe dans l'urne avant de signer le registre.
Le dépouillement prend place à partir de 18h, après le vote du dernier électeur, jusqu'à obtention des résultats qui sont ensuite communiqués à l'Hôtel de Ville.

Quelles sont les personnes mobilisées ?

Le service Administration générale de la Mairie reçoit tout le matériel nécessaire aux élections de la part de la Préfecture (enveloppes, cartes d'électeurs, etc.) et des candidats (listes/bulletins). Quelques jours avant chaque tour, les agents municipaux (environ une vingtaine) mettent sous pli les professions de foi de tous les candidats de manière à ce que les plis en question soient envoyés à tous les habitants de la Commune avant le jour du vote.
Les services techniques de la Commune aménagent les cinq bureaux de vote en réorganisant les salles, en y amenant les tables et le matériel de vote, ainsi que les isoloirs.

Le jour des élections, des élus et des agents de la Commune sont présents aux horaires d'ouverture des bureaux. En fin de soirée, les résultats sont centralisés en Mairie. Un agent du service Communication diffuse les résultats sur les supports d'information de la Ville.

Qui compose le bureau de vote ?

Les listes candidates peuvent exiger la présence d'un délégué, habilité à contrôler les opérations électorales.

UN AGENT D'ACCUEIL du public à l'entrée de chaque bureau (il ne fait pas officiellement partie du Bureau de vote)

DEUX ASSESSEURS au minimum, qui ont pour mission avec le Président de vérifier l'identité de l'électeur, s'assurer que celui-ci est bien inscrit sur la liste électorale, l'autoriser à voter, le faire émarger et tamponner sa carte d'électeur.

Vous pouvez participer !

Un certain nombre de scrutateurs sont requis pour procéder au dépouillement des votes, sous la surveillance des membres du bureau. Ces scrutateurs, sont désignés par les listes candidates, leurs mandataires ou leurs délégués. Si tous les postes de scrutateurs ne sont pas remplis, vous pouvez vous faire connaître le jour J auprès des membres de votre bureau de vote pour poser votre candidature.

UN PRÉSIDENT qui assure le bon déroulement de toutes les opérations le jour du scrutin. Il s'agit généralement du Maire ou d'un Adjoint.

UN SECRÉTAIRE, qui a voix consultative lors des décisions prises par le bureau de vote. Choisi parmi les agents électeurs de la Commune, il rédige le procès-verbal.

LE CHIFFRE 2014

37,65%
d'abstention en 2014

Inscrits sur les listes électorales
3984 en 2014
5043 en 2020*

* Chiffre officiel au 25 février 2020

3 Après les élections

Où puis-je consulter les résultats ?

Les résultats officiels sont proclamés dans chaque bureau de vote par le Président qui les affiche sur la porte du bureau afin qu'ils soient consultés librement. Les résultats sont également communiqués au bureau central, à l'Hôtel de Ville. C'est ici qu'ils seront compilés et affichés. La Ville a prévu de rendre les résultats officiels disponibles dès que possible sur les supports de communication à sa disposition : site Internet de la Ville, page Facebook, compte Twitter, panneaux lumineux.
Le site officiel du Ministère de l'Intérieur *www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats* affiche les résultats ville par ville dans la soirée mais cela peut prendre du temps.

Comment est élue la liste gagnante ?

Le soir du premier tour (dimanche 15 mars), les résultats sont proclamés. Une liste peut être élue dès le premier tour si elle réunit plus de 50% des suffrages exprimés. Il s'agit de la majorité absolue. Si personne ne remplit ces conditions, les listes ayant réalisé des scores supérieurs à 10% peuvent se maintenir pour le second tour (dimanche 22 mars). Entre les deux tours, des rapprochements peuvent se faire avec les candidats éliminés, ce qui peut occasionner quelques modifications dans les listes présentes au second tour. Celle remportant le plus de voix le soir du second tour est déclarée vainqueur.

Magny le Hongre étant une Ville de plus de 1 000 habitants, le scrutin est dit "majoritaire avec une représentation proportionnelle". La liste élue se voit automatiquement attribuer 50% des 29 sièges du Conseil municipal. Les autres 50% sont répartis entre toutes les listes présentes au second tour, en fonction des résultats de chacune d'elles (y compris la liste majoritaire).

Et après les élections ?

Le premier Conseil municipal se tient entre 5 et 7 jours après le jour de l'élection. Tous les Conseillers municipaux élus sont présents lors de cette séance présidée par le doyen en âge. Ce dernier procède à l'élection du Maire puis de ses Adjoints dont les délégations peuvent être déterminées plus tard.

Vacances Jeunes, inscrivez-vous !

Val d'Europe Agglomération propose de nouvelles activités pour les 6-17 ans lors des prochaines vacances scolaires.

Les Vacances Jeunes de Val d'Europe Agglomération font leur grand retour pour les enfants et les adolescents des dix communes faisant partie de VEA. En tant que résident de Magny le Hongre, il est, depuis le **lundi 2 mars**, possible d'inscrire vos enfants aux animations prévues pour les prochaines vacances scolaires qui se tiendront du lundi 6 au vendredi 17 avril.
Pas moins de six stages sont à votre disposition, selon l'âge de vos enfants.

• **Escrime** pour les 8-11 ans, du 6 au 10 avril à Bailly-Romainvilliers, 10 places, 30€/enfant
• **Golf** pour les 11-17 ans, du 6 au 10 avril à Magny le Hongre, 18 places, 50€/enfant
• **Roller** pour les 9-13 ans, du 14 au 17 avril à Bailly-Romainvilliers, 20 places, 25€/enfant
• **PSC1 (Premiers Secours)** pour les 10-13 ans, le 7 avril à Chessy, 10 places, 20€/enfant
• **Cirque** pour les 6-8 ans et les 9-11 ans, deux sessions du 14 au 17 avril à Magny le Hongre, 12 places chacun, 20€/enfant
• **Stage pugilistique (boxe)** pour les 14-17 ans, du 14 au 17 avril à Serris, 18 places, 40€/enfant

Pour vous inscrire, rendez-vous au siège de Val d'Europe Agglomération, au château de Chessy.
Pour toute information, contactez le 01.60.43.66.52 ou envoyez un email à l'adresse *sport@vdeagglo.fr*

Des animations multisports seront également proposées gratuitement au gymnase Émilie Andéol de Magny du 6 au 17 avril - Plus d'informations sur *www.valdeuropeagglo.fr* (Onglet *Sports & Jeunesse*, rubrique *Vacances jeunes*).

Les séjours

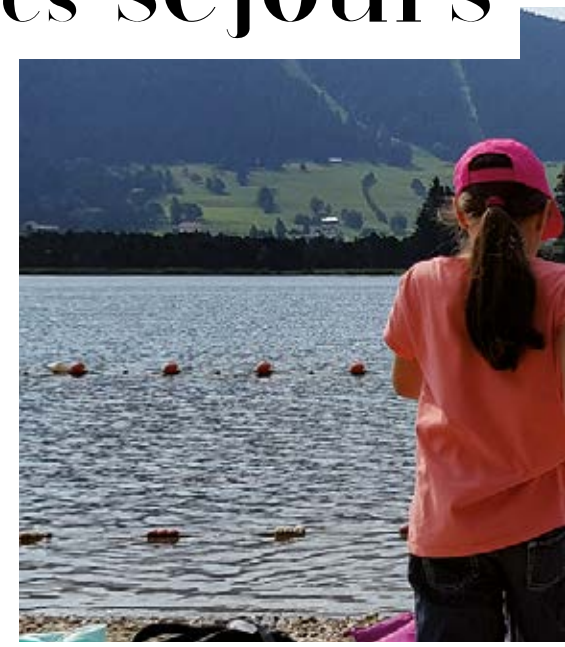

Cet été, les jeunes Hongrémaniens ont rendez-vous en Nouvelle-Aquitaine avec le séjour organisé par la Ville.

Comme chaque année, la Ville de Magny le Hongre organise son traditionnel séjour d'été pour les enfants de la Commune. 2020 ne fera pas exception à la règle avec un séjour qui se déroulera **du 20 au 24 juillet**. Et pour cette petite semaine de vacances, les enfants de 6 à 10 ans qui seront du voyage s'adonneront à de nombreuses activités estivales mais seront également invités à voyager à travers le temps lors de différentes visites ludiques passionnantes. Suivez le guide...

d'été pour vos enfants

Nuits dans un train-couchette
Pendant cinq jours, 30 jeunes replongeront dans le passé. Au travers d'activités culturelles et/ou sportives, les enfants découvriront différentes manières de vivre du temps jadis.
Nos jeunes dormiront dans un hébergement insolite : une auberge aménagée dans un train-couchette. Durant leur séjour, ils pénétreront dans le Moyen-Âge en visitant le Puy du Fou et participeront à une activité de géocaching (chasse aux trésors). Puis, ils plongeront dans l'ambiance d'une école d'autrefois au début du XXe siècle en visitant le Musée de la Tour Nivelle. Été oblige, les enfants auront également le loisir de s'adonner à des activités sportives et nautiques. Journée à la mer aux Sables d'Olonne et baignade en piscine biologique sont au programme. Le séjour sera axé sur l'autonomie, le partage, la cohésion et la découverte, encadré par des animateurs diplômés et compétents.

Le test anti-panique sera demandé pour chaque enfant pour les activités nautiques. La procédure et les informations concernant ce test seront disponibles prochainement sur le site Internet de la Commune dans la page d'actualité dédiée au séjour d'été de la Ville.
Le séjour est **réservé aux enfants scolarisés entre le CP et le CM1 au moment de l'inscription**. Les inscriptions seront ouvertes en Mairie **du 9 mars au 3 avril 2020**. Le jour de la clôture des inscriptions, merci de remettre le dossier d'inscription en main propre.

Un séjour pour les jeunes scolarisé du CM2 à la 3ème devrait également être proposé mais est actuellement en cours de finalisation. Plus d'informations prochainement sur le site de la Ville.

+ d'infos
Informations complètes et dossier d'inscription à télécharger sur www.magnylehongre.fr

Vacances de février : retours en images

L'activité des petits Hongrémaniens ne s'arrête jamais même pendant les vacances scolaires. Regroupés dans deux centres, ils ont pu participer à de nombreuses animations.

SÉJOUR SKI

En février, la Municipalité proposait un séjour ski aux jeunes Hongrémaniens.

Pendant 5 jours, un groupe d'enfants scolarisés en CM1-CM2 et au collège Jacqueline de Romilly a pu profiter d'un séjour dans les Alpes, à Saint-Jean-d'Aulps.

Du 16 au 21 février, les enfants ont participé à diverses animations : séances de ski alpin, sorties en raquettes, constructions d'igloo...

Les Petites sections du centre de loisirs des P'tits Farfadets ont pu s'initier à une séance de Baby judo dans un cadre sécurisé.

Ces derniers ont également voyagé à travers le temps en fabriquant des boucliers, des casques, des épées de chevaliers, un grand château et pleins d'autres accessoires.

Au centre de loisirs les P'tites Canailles, les élémentaires se sont amusés à créer des jeux pour leur semaine à thème "Rentre dans le game".

Les élémentaires des P'tits Farfadets, quant à eux, se sont affrontés en équipe afin de participer à un mini-concours Lépine. Les quatre créations ont été départagées par un jury d'enfants.

Exposition : à la découverte des Poupées du Japon

Une soixantaine de poupées traditionnelles japonaises font une escale exceptionnelle à Magny le Hongre du 21 au 28 mars.

Le temps d'une exposition étonnante, le Japon sera de nouveau à l'honneur dans notre Commune, après les expositions "Le Japon en noir et blanc" en 2016 et "Sakura" en 2017. **Du 21 au 28 mars**, la salle Serge Goudailler accueillera une soixantaine de Hina-ningyô, des poupées traditionnelles japonaises dont la vocation est de n'être sorties que quelques jours dans l'année. Il s'agit donc ici d'une exposition tout à fait exceptionnelle de poupées chargées d'histoire qui vous attend pendant quelques jours seulement, notamment grâce à l'aide précieuse de l'association locale Val d'Europe Japon.

Figurines de tradition

Dans la coutume nippone, le troisième jour du troisième mois (3 mars) est célébré Hina Matsuri, festival mettant à l'honneur les petites filles dans tout le pays. Son but est de leur souhaiter du bonheur dans leur vie. C'est lors de cette fête que sont sorties de leurs cartons les poupées japonaises Hina-ningyô, précieusement gardées d'année en année, transmises de génération en génération, offertes à l'admiration des amis et des proches le temps de la fête. Elles sont le symbole de la famille au Japon et elles imposent aux femmes, depuis de nombreuses années, un rôle bien défini au sein de la famille et dans la société. Ces poupées sont disposées sur un autel décoré de fleurs de pêchers (dont la floraison a lieu à la même époque) et agencées en cinq niveaux selon leur rang. À la tête de cette pyramide se trouve le couple impérial (dairi-bina) composé d'une représentation de l'empereur (Obina) et de l'impératrice (Mebina). La tradition veut que les hina-ningyô soient retirées à la fin de la journée au risque que la petite fille ne se marie tard. Il ne tient qu'à vous de venir découvrir ces superbes figures de céramique.

Ateliers japonais

Pour vous imprégner de la culture du pays, Val d'Europe Japon vous propose des ateliers pratiques :

• Samedi 21 mars
Ikebana, de 14h à 14h30
Furoshiki, de 15h à 15h30
Estampes japonaises, de 16h à 16h30 et de 16h45 à 17h15

• Samedi 28 mars
Furoshiki, de 13h30 à 14h
Habillage kimono, à 14h
Dégustation de thé, de 15h à 15h30 et de 15h50 à 16h20
Réservation impérative en Mairie

+ d'infos

Exposition Poupées du Japon
Du 21 au 28 mars, Salle Serge Goudailler.
Ouvert du lundi au vendredi, de 13h à 18h / le 21 mars de 13h30 à 18h30 / le 28 mars de 10h à 16h30.
Entrée libre
Infos sur www.magnylehongre.fr

Mais aussi...

RAPPEL : LA SAINT PATRICK À MAGNY

Passez la soirée de la Saint-Patrick en bonne compagnie. La Ville vous propose un dîner spectacle pour célébrer le Saint Patron de l'Irlande. L'association de danse *SIAMSA*, les groupes musicaux *Les Pierres Noires* et *NOON* seront de la partie lors de cette soirée aux couleurs de la verte Érin. Des places sont encore disponibles. Réservations à l'accueil de la Mairie ou sur www.magnylehongre.fr

LES LIVRES POP-UP S'EXPOSENT

L'exposition se poursuit à la Salle Serge Goudailler en mars. Si vous n'avez pas encore eu le temps d'aller à la découverte de ces livres si particuliers, la Ville vous y donne rendez-vous gratuitement **mercredi 4 mars** et **samedi 7 mars**. Des places sont toujours disponibles sur les ateliers Pop Up organisés le dernier jour de l'exposition à 10h30 et 14h. Pour y participer, les inscriptions sont ouvertes en Mairie.

La solidarité, ça marche !

Val d'Europe Agglomération organise deux marches solidaires au profit, notamment, de la lutte contre le cancer.

Dimanche 31 mars, marchez pour la bonne cause ! Les associations locales AVACS (Association Vaincre le Cancer Solidairement), Unisson, le Lions Club de Magny le Hongre Val d'Europe, L'Oasis - l'épicerie solidaire de Val d'Europe - et Val d'Europe Agglomération s'associent pour proposer deux marches solidaires au départ du Parc du Château à Chessy.

- Une marche familiale de 3 km au tarif de 3€ par personne (départ à 10h).
- Une marche dynamique de 7 ou 14 km avec plusieurs possibilités et des allures différentes au tarif de 5€ par personne (départ à 10h). Sur place, différentes animations et des ateliers pour petits et grands seront proposés le jour de la marche solidaire.

L'intégralité des droits d'inscription et des recettes des stands de restauration sera reversée aux associations AVACS, Unisson et à L'Oasis.

+ d'infos

Inscriptions par chèque avant le 20 mars, majoration de 3€ le jour J. Bulletin sur www.valdeuropeagglo.fr

File7 ne désemplit pas

La salle de musiques actuelles File7 découvre des talents et accueille des artistes confirmés depuis plus de 20 années.

2020 ne fera pas exception avec une programmation pleine d'artistes amenés à monter dans les années à venir. C'est notamment le cas de **Pomme**, récemment lauréate de la Victoire de la musique de l'album révélation de l'année. Cette dernière se produira sur la scène de File7 vendredi 6 mars et affiche "Complet" pour l'occasion.

Un autre artiste s'annonce également sur les planches de la grande salle de File7. Il s'agit de **Renan Luce** qui présentera son quatrième album devant le public de Magny le Hongre. Après de nombreux succès commerciaux, le chanteur de "La lettre", double Victoire de la musique 2008 (Album révélation et révélation scène), vous attend samedi 21 mars, avec Clara Ysé en première partie.

+ d'infos

Programmation et réservations sur www.file7.com

1er fév.

CECI EST UN SPECTACLE D'IMPROVISATION

Ils sont partis dans tous les sens pour faire rire les spectateurs ! Pendant plus d'une heure, les comédiens de La Troupe étaient aux mains d'un public hongrémanien prêt à tout pour les piéger. Défi réussi pour ces improvisateurs hors pairs !

14 fév.

SAINT VALENTIN

Quelques mots pour se confier à l'élu de son cœur et tradition désormais bien ancrée pour la Saint-Valentin : pendant 24h, les panneaux lumineux de Magny le Hongre affichaient votre amour partout en Ville.

Le CCDJ fait son Carnaval !

Dimanche 8 mars, le Conseil Consultatif Des Jeunes vous proposera pour la toute première fois un carnaval. Vous êtes invités à nous rejoindre à la salle des Fêtes à partir de 14h pour découvrir un programme médiéval.
Toutes les familles souhaitant concourir pour l'**élection du plus beau et meilleur sablé**, devront déposer leur chef d'œuvre entre 13h30 et 14h. Ce sablé subira ensuite le sort du jury avec une note sur 10 pour le design et une note sur 10 pour le goût.

Défilé et jeux au programme
Le défilé, sécurisé par les agents de notre Police Municipale, partira de la salle des Fêtes à 14h, avec distribution d'un sachet de confettis aux enfants respectant le thème médiéval, ainsi qu'une trompette aux cent premiers enfants déguisés. Tout instrument susceptible de faire du bruit ou de la musique est également vivement recommandé pour que le cortège ne passe pas inaperçu dans les rues de la ville.

Concernant le **concours de déguisements, catégorie enfant et adulte,** il faudra bien sûr être déguisé dans la thématique "médiévale". Le jury pourra ainsi élire les plus belles reines et les plus beaux rois du carnaval.

Quelques enfants se succéderont ensuite, les yeux bandés, armés d'un bâton et tenteront de casser la piñata afin de faire tomber les surprises cachées à l'intérieur. Puis, le public pourra s'exercer à des jeux en bois d'autrefois comme le Puissance 4 géant, le double chinois, le billard japonais, le bowling de table, le flipper, la grenouille de table... Un permis sera délivré à chaque enfant et huit jeux réalisés permettront d'accéder à une surprise.

Le Food truck "GJ Délices" s'installera sur le parvis de la salle des

Fêtes de 15h à 21h et proposera à la vente crêpes, barbes à papa, galettes, boissons soft, café, thé, cidre et bière. Les enfants resteront bien sûr sous la responsabilité d'un adulte tout au long des animations. Nous espérons vous voir nombreux pour cette première édition.

+ d'infos
Manifestation gratuite, plus d'informations sur www.magnylehongre.fr

Collecte solidaire au profit de l'Oasis en partenariat avec le CCAS

Comme chaque année, nous vous sollicitons pour notre collecte en faveur de l'Oasis, l'Épicerie solidaire du Val d'Europe, qui se déroulera **samedi 4 avril 2020** au supermarché Casino, de 9h à 19h.
La liste des produits les plus recherchés pour 2020 sera disponible sur place à l'entrée du magasin.
La 4ème édition avait permis de récolter 768,75 kg de denrées alimentaires et produits d'hygiène en 2019.
Nous espérons que vos dons généreux nous permettront de faire encore mieux cette année!

Loto du CCDJ

Le traditionnel loto du CCDJ a fait salle comble **dimanche 9 février** avec une centaine de personnes présentes de tous âges. Au total, 19 gagnants ont pu repartir avec un four à micro-ondes, une plancha et des mugs isothermes offerts par notre partenaire Casino, mais aussi des jeux apéro, des coffrets Mug cake, une bouillotte, un coffret de massage, des coffrets de toilette Cars et Olaf, des talkies-walkies, des livres de cuisine, des hand spinners...
Un bel événement familial et convivial à renouveler sans compter !

TRIBUNES

Liste de l'opposition **TOUS POUR MAGNY**

Liste de la majorité **J'AIME MAGNY LE HONGRE**

D'un commun accord, la majorité municipale et le groupe minoritaire ont décidé de surseoir à la publication des tribunes en raison de l'ouverture de la période pré-électorale. Les tribunes reprendront à l'issue des élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Durant la période pré-électorale et électorale, les candidats déclarés ont la possibilité de demander, jusqu'au deuxième tour des élections, le prêt d'une salle (salle Serge Goudailler ou salle des Peupliers) pour leurs réunions de liste ou réunions publiques à titre gracieux.

Le nombre de prêts ne pourra être supérieur à sept par liste pendant toute la période. Une demande devra pour cela être adressée par le représentant de liste à Monsieur le Maire et à son cabinet par courrier ou sur *cab.maire@magnylehongre.fr*

La réservation ne pourra être accordée qu'en fonction de la disponibilité des salles et des nécessités de service.

À côté de la plaque

Découvrez la signification des plaques de rues de Magny le Hongre.

La boucle des Glumelles

La glume est la membrane qui enveloppe la fleur dans l'épillet (un petit épi) des graminées comme le blé, l'orge ou encore le seigle. On dit couramment que c'est un épi de blé.

Il y a deux glumelles par fleur. En botanique, les glumelles sont aussi appelées des balles. Les glumelles ont pour fonction de protéger la fleur et, ultérieurement, le grain.

Cette appelation entre dans la tradition des noms de rues rappelant le passé agricole de notre Ville.

AGENDA

Toute l'actualité de Magny le Hongre sur www.magnylehongre.fr ou sur les réseaux sociaux @MagnyleHongre

MARDI 3 MARS

ARCHI-CONSEIL
14h30-17h30, Hôtel de Ville

MERCREDI 4 MARS

EXPOSITION POP-UP
14h-17h30, salle Goudailler (p.16)

BOOK CLUB
16h-17h, médiathèque
mediatheques.valdeuropeagglo.fr

VENDREDI 6 MARS

FILE 7 : POMME + SOFIA NOLIN
20h30, File7 (4 rue des Labours)
www.file7.com

DIMANCHE 8 MARS

LES 10 KM DE MAGNY
Courses enfants à 9h30 et 9h45
Course de 10 km à 10h15
Gymnase Émilie Andéol

CARNAVAL DU CCDJ
14h, salle des Fêtes (p.18)

LUNDI 9 MARS

CONSEIL MUNICIPAL
20h30, salle du Conseil

MERCREDI 11 MARS

FILE7 : FORMATION, L'ARTISTE ENTREPRENEUR
20h, File7
www.file7.com

VENDREDI 13 MARS

FILE7 : OCTAVE NOIRE
21h, File7

SAMEDI 14 MARS

DÎNER-SPECTACLE DE LA SAINT PATRICK
20h, salle des Fêtes (p.16)

DIMANCHE 15 MARS

ÉLECTIONS MUNICIPALES 1ER TOUR
8h-18h (p.8 à 11)

JEUDI 19 MARS

FILE 7 : AFTERWORK
19h, File7
www.file7.com

SAMEDI 21 MARS

SAMEDILECTURE
10h30 et 11h, médiathèque
mediatheques.valdeuropeagglo.fr

FILE7 : RENAN LUCE + CLARA YSÉ
20h30, File7
www.file7.com

DIMANCHE 22 MARS

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2ND TOUR
8h-18h (p.8 à 11)

DU 21 AU 28 MARS

EXPOSITION POUPÉES DU JAPON (p.15)
Salle Serge Goudailler
13h-18h du lundi au vendredi
Samedi 21 : 13h30-18h30
Samedi 28 : 10h-16h30

SAMEDI 28 MARS

CONCERT DES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE
20h30, Salle des Fêtes